

Inf'eau

Bulletin n° 23 – Novembre 2001

AGRICULTURE ET EAU : préserver l'avenir

L'analyse des paramètres de pollution de la Loire dans son parcours nivernais et berrichon laisse apparaître une poursuite de la détérioration de la qualité des eaux. L'agriculture intensive reste la principale génératrice de pollution. Dans la Nièvre 122 communes sur 312 du département sont maintenant placées en zone vulnérable au titre du second plan d'application de la directive Nitrate. Mais le point important concerne les pesticides. En particulier les objectifs de qualité fixés par le SDAGE Loire Bretagne ne sont pas atteints dans la Loire à Nevers.

Certains indicateurs sur la tendance globale d'une dérive agricole dans la Nièvre ne trompent pas :

- arrachage de haies, drainages lors des travaux d'hydraulique agricole,
- progression des élevages intensifs hors sol, du type porcheries sur caillebotis
- recul du bocage, progression des grandes cultures intensives dans le nord du département, du maïs dans la plaine alluviale de la Loire.
- détérioration de la qualité des eaux, par les nitrates, les produits phytosanitaires
- diminution du nombre d'agriculteurs, déprise rurale,

La Nièvre reste en bien des endroits encore bien préservée par rapport aux hauts lieux de la culture intensive que sont ses départements voisins comme le Loiret, le Cher et une partie de l'Allier. Elle fut relativement protégée par une agriculture basée sur l'élevage allaitant. Elle avait succombé, dans sa partie nord, il y a quelques années, aux grandes cultures intensives. Mais la situation évolue encore, par manque de recul sur l'avenir de l'agriculture départementale, certains voient dans la création de porcheries intensives sur caillebotis, une voie de sortie, une diversification. Ce phénomène s'accélère ces derniers mois et avec une facilité déconcertante, les dossiers de porcheries sont instruits, mis à l'enquête et autorisés.

Cette dérive vers l'intensification nous interpelle particulièrement pour les problèmes de pollutions des nappes et des cours d'eau générés par les épandages de lisier. Mais il concerne aussi la société dans son ensemble par les traitements infligés aux animaux, la baisse de qualité de la viande produite, des eaux de consommation, les subventions versées, et les coûts des nuisances reportés sur la collectivité.

Notre action en vue de la protection de notre environnement ne peut être isolée. Elle s'inscrit dans le cadre élargi de l'agriculture qui touche à la qualité des productions agricoles, la gestion des territoires, au commerce et aux relations nord sud.

LVNAC s'est rapproché d'autres associations venant de divers horizons (consommateurs, protection de l'environnement, syndicats, pêcheurs, ...) pour créer le "Collectif nivernais

pour une agriculture durable". Se rassembler pour unir nos actions, agir au plan départemental et influencer sur la politique agricole. Celle ci ne doit plus rester le domaine réservé de l'Etat et des agriculteurs.

Retrouver des eaux de qualité passe par un débat général sur la place de l'agriculture, pourquoi reproduire vingt ans après les erreurs commises dans d'autres départements ? Le collectif souhaite engager un dialogue avec les pouvoirs publics, les professionnels et les associations représentatives de la société civile.

L'administration devrait jouer un rôle clé, en matière de maintien de la qualité des eaux, sa responsabilité devrait être engagée. Tout comme l'a signifié le tribunal administratif de Rennes, le 2 mai 2001, qui attribut la pollution par les nitrates en Bretagne aux carences de l'Etat dans l'instruction des dossiers, dans les manquements aux contrôles.

A la suite de la catastrophe de l'usine AZF de Toulouse, dans les médias beaucoup de débats ont porté sur l'irresponsabilité des administrations départementales. En effet, ne se laissent elles pas porter par les influences des lobby socio professionnels locaux, promptes à ne pas entraver la liberté d'entreprendre, plutôt que de préserver les ressources communes. Sont elles encore le garant du bien public ? L'exigence minimum rend t'elle service en définitive aux entreprises ?

L'union Européenne, les ministères de l'environnement et de l'agriculture flèchent le sens à donner à l'évolution de l'agriculture vers du développement durable. Le schéma de services collectifs des espaces naturels et ruraux émis par la préfecture de région Bourgogne va dans le même sens. Rien n'y fait au niveau local.

Dans les dossiers soumis à enquête publique, il est surprenant de voir comment la réglementation environnementale est toujours interprétée dans le sens du plus grand laxisme, vécue comme une contrainte et non pas une chance. L'exigence environnementale des dossiers, particulièrement ceux liés à l'agriculture, soumis à autorisation est au plus bas, tant par le manque de compétences, dans ce domaine, des cabinets d'études qui les montent, que par la permissivité des services administratifs. Une meilleure connaissance de la réglementation environnementale ne permettrait t- elle pas de mieux l'appliquer ?

Il est révélateur qu'au cours d'une rencontre avec le Préfet de la Nièvre, celui ci ait comparé la Nièvre à la Bretagne, laissant entendre que nous avons encore de la marge avant d'atteindre son niveau de pollution. On mesure le chemin qu'il reste à parcourir ! Cette réflexion alibi ne s'appuie telle pas sur l'effet de seuil des textes de la réglementation environnementale ? Pourtant les seuils, souvent discutés et convenus avec les représentants des industriels ou des agriculteurs, indiquent la limite exceptionnelle à ne jamais franchir dans le respect de l'esprit des textes. A l'inverse, ils sont interprétés comme une borne, tant qu'elle n'est pas atteinte, presque tout est permis.

Comment le département de la Nièvre peut il d'une part, se prévaloir d'être le vert pays aux eaux vives et de l'autre laisser anéantir l'image que veut en donner le Conseil général ?

Toute porcherie sur caillebotis est inacceptable et continuer à les autoriser est rendre un bien mauvais service aux pétitionnaires. Le sens de l'histoire a tourné. L'union européenne vient d'adopter des mesures dans le sens du bien être animal, certes ce type de porcheries n'est pas encore interdit, mais il finira par l'être même si le lobby professionnel soutenu par l'agro-business résiste encore.

Des solutions existent, dans plusieurs départements français, des conseils généraux financent la reconversion des porcheries sur caillebotis vers des porcheries sur litière, des cahiers des charges sont établis entre les associations de protection de l'environnement et certaines catégories d'éleveurs ...

L'élevage hors sol n'est pas le seul à être pointé, les cultures intensives (céréales, oléagineux, protéagineux) sont les plus destructeurs par les pesticides qu'ils diffusent. Le

maïs est la caricature même du modèle à abandonner, non content de polluer les nappes et les cours d'eau, il les achève l'été par les prélèvements pour l'irrigation.

L'agriculture doit évoluer et elle évoluera. La société n'accepte plus de payer pour la destruction de son environnement et la diminution de la qualité des produits agricoles. Elle a besoin des agriculteurs et pas uniquement de producteurs. Par contre elle préfère payer pour le maintien de la biodiversité, des paysages, de la qualité des produits, la gestion des territoires.

Les pratiques agricoles doivent changer, en voici quelques pistes :

Rotation des cultures, élevage sur paille, baisse des subventions à la production, (la prime de plus de 3000 F à l'hectare de maïs est scandaleuse), lutte phyto sanitaire préventive et biologique intégrée et non plus curative, taxation des intrants, des pesticides, des hauts rendements, désintensification, ...

Le système actuel s'accroche, il revient masqué sous l'appellation d'agriculture raisonnée, en fait perdure au fond toujours le même modèle soutenu par les firmes chimiques. Une technicité forcenée pour montrer que l'on limite les doses de polluants, mais la pratique reste la même.

Il faut un véritable changement vers une agriculture durable, le Collectif nivernais pour une agriculture durable et Loire Vivante Nièvre Allier Cher ouvrent le débat, mais le chemin est déjà tracé.

